

CFA

Ce mardi 16 novembre, les forces azéries ont de nouveau violé la souveraineté nationale de l'Arménie, et en même temps, le cessez-le-feu du 9 novembre 2020, en tentant de conquérir des territoires appartenant à la République d'Arménie, telle que reconnue par la communauté internationale depuis 1991. Si l'Azerbaïdjan viole quasi-quotidiennement le cessez-le-feu établi le 9 novembre 2020, cette agression est d'une tout autre gravité, et s'inscrit dans un regain de tensions depuis plusieurs semaines. A l'issue de ce nouvel affrontement, 15 soldats arméniens ont perdu la vie, et 12 autres ont été pris en otage par les forces azéries, selon les informations fournies par le ministère arménien de la Défense en fin de journée. Une nouvelle fois, l'Azerbaïdjan a recours à la violence afin d'obtenir des concessions de la part de l'Arménie, notamment la création d'un corridor le reliant à la république autonome du Nakhitchevan, qui traverserait la province arménienne du Syunik. L'Azerbaïdjan se comporte en Etat terroriste, et continue inlassablement ses provocations, qui ont causé la mort de plusieurs dizaines de civils et militaires arméniens, depuis, et malgré, l'accord de cessez-le-feu du 9 novembre 2020. Les violations de la souveraineté nationale de l'Arménie, les assassinats de civils et militaires arméniens, les violations récurrentes du cessez-le-feu, et l'ensemble des provocations émanant de l'Azerbaïdjan, ne sont pas acceptables. La communauté internationale, et notamment les trois pays coprésidents du groupe de Minsk, dont la France, doivent enfin prendre des mesures coercitives pour stopper cette escalade sanglante. L'absence de réactions internationales ne fait que conforter le dictateur Ilham Aliev dans sa volonté d'obtenir par la force ce qu'il n'a pu obtenir par la voie diplomatique. Jusqu'à quand le laissera-t-on continuer à agir en toute impunité ? A propos du Conseil Français-Arméniens Fondé sur les principes universalistes et républicains qui font la grandeur de la France, le Conseil Français Arméniens se donne pour mission d'élargir et de renforcer l'action, l'influence et la communication de l'Arménité en France d'une part et de

développer les relations franco-arméniennes d'autre part et ce dans tous les secteurs : culture, économie, recherche, éducation, droit, santé, etc. Le Conseil Français Arméniens s'appuie sur une base la plus large possible, englobant toutes les bonnes volontés, sans distinction d'aucune sorte. Nous avons créé ce conseil pour bâtir une plateforme de projets au bénéfice de l'écosystème Français-Arméniens, contribuer au développement de l'arménité, renforcer notre influence..

source : CFA